

ADDENDA

Le 26 septembre dernier, je vous ai présenté un résumé de mon mémoire. Aujourd'hui, j'ai décidé de vous lire l'addenda qui complètera mon travail.

J'ai suivi avec attention les séances d'information d'Hydro, ainsi que celles du BAPE, concernant le projet de ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire. J'en suis venue à la conclusion que cette société d'état n'a aucune conscience sociale ou environnementale à long terme. Les gens qui prennent les décisions ont une vision à court ou à moyen terme, mais se fichent complètement des coûts et des conséquences de leurs décisions sur les générations futures.

En effet, quand j'ai demandé ce qui arriverait aux salamandres pourpres ou aux tortues (deux espèces protégées) on a dit qu'on garderait une certaine végétation près des ruisseaux, mais en ce qui concerne celles qui habitent la forêt, comme chez moi, on m'a répondu que la nature se régènerait avec le temps, j'en suis encore estomaquée.

Ce qui me préoccupe le plus présentement, c'est qu'on a décidé de construire la nouvelle ligne du côté est. C'est une catastrophe annoncée qui me rend malade à plusieurs égards.

Premièrement, en ce qui me concerne personnellement, les fondations de ma maison ont été creusées en septembre 1991 et il n'y avait aucune trace d'eau dans le trou de plus de 8 pieds de creux et de 50 pieds de largeur par 60 pieds de long. Mais en 2014 et 2015, j'ai eu deux inondations. Les experts qui sont venus faire des travaux pour corriger la situation m'ont dit que ma maison flottait littéralement sur l'eau. Ces travaux ont coûté très cher et mon assurance a augmenté de 74 %.

Hydro a mandaté la firme Poly-Géo Inc. pour procéder à l'étude géomorphique et à l'évolution des conditions de drainage des milieux humides. J'ai déjà mentionné ces faits dans mon condensé, le 26 septembre dernier, mais comme ce spécialiste n'a pas réussi à trouver la cause de mon problème, celui-ci reste donc entier.

Je suis toujours persuadée que cela est dû aux arbres que l'on a coupés au sud de ma propriété. Sur les cartes des 20 juin 1979 et 13 juin 1980, on voit les traces de coupes récentes, et en 1986, on a construit la ligne de 450 kV. De plus, dans les années 1990, mon voisin arrière a déboisé pour se faire un chemin sur son terrain.

La nature n'est pas pressée. Si vous coupez les arbres sur les rives d'un lac, les algues bleues n'arriveront pas en masse l'année suivante. Cela prend souvent quelques décennies avant d'en voir les effets. Si l'on construit la ligne à l'est et que mon problème s'amplifie dans quelques années, pouvez-vous imaginer le cauchemar que j'aurai pour prouver mon point de vue et essayer de me faire rembourser les frais encourus pour sauver ma maison ? Mon assureur a payé les dégâts, mais il m'a menacée de ne plus m'assurer si cela se reproduisait.

Deuxièmement, abstraction faite de mon cas personnel, je suis très préoccupée pour la protection de la forêt. Nous sommes présentement aux prises avec le nerprun bourdaine, un arbuste extrêmement envahissant, il peut produire de 400 à 1800 fruits de deux à trois graines chacun. Celles-ci peuvent rester en dormance jusqu'à trois ans dans le sol, de plus, il se reproduit aussi par les racines et si on le coupe, il peut donner jusqu'à 20 rejets par souche. J'en compté jusqu'à 29 chez moi.

Il pousse aussi bien au soleil qu'à l'ombre dans des sols humides ou secs, mais au soleil, il peut pousser jusqu'à deux mètres par année. Les graines qui ne sont pas mangées par les oiseaux tombent au sol, et en peu de temps, vous avez un mur de nerprun qui étouffe toutes les repousses d'arbres indigènes. Seuls les grands arbres demeurent, mais lorsqu'ils tombent, ils ne sont pas remplacés. L'emprise de la ligne électrique est un vecteur de dispersion pour cet arbuste.

Dans une forêt les arbres se protègent les uns les autres. Ceux qui ont poussé au vent y résistent mieux, et s'enracinent plus profondément. Les autres ont des racines qui affleurent la surface, on le constate lorsqu'ils tombent. Ils entraînent souvent leurs racines avec eux et vous voyez de grandes rondelles de 6 à 10 pieds de diamètre surgir au-dessus du sol.

En 1989, lors de l'achat de mon terrain, il n'y avait pas de nerprun. Le vent a fait tomber des arbres du côté est, mais j'en ai replanté d'autres et ils ont eu le temps de grandir avant son arrivée. Malheureusement, il s'est tellement bien implanté depuis, que j'ai failli en perdre le contrôle en 2009.

Si vous coupez tous les arbres qui ont poussé au vent depuis 1989, vous recommencerez le processus que je viens de décrire, mais avec un arbuste envahissant déjà installé dans cet environnement. Les terrains boisés se touchent les uns les autres, juste un peu à l'est de ma propriété, il y a deux érablières. Il y en a sûrement d'autres qui jouxtent les forêts du long de la ligne projetée. Qu'arrivera-t-il aux acériculteurs et aux producteurs de bois quand le nerprun envahira leur propriété ?

Combien en coûtera-t-il pour l'éradiquer ? Qui payera ? J'ai donc voulu savoir si Hydro pouvait déplacer la nouvelle ligne du côté est après Ascot Comer. Quand madame la présidente a posé ma question à la représentante d'Hydro, celle-ci a répondu vraiment à contrecœur que c'était possible, mais qu'on ne le faisait que très rarement, que ce n'était pas dans les plans et que c'était dispendieux.

Je comprends que c'est dispendieux, mais comparé aux problèmes que cela éviterait, c'est dérisoire. Je suis persuadée que si les américains demandaient cela chez eux, on leur accorderait cette demande toute de suite. Le Mont Orford, le parc écologique de Johnville ou le Mont Hereford ont des lobbies pour les défendre et c'est tant mieux. Mais les petits propriétaires, cela va les affectés aussi, mais eux n'ont personne pour les aider dans leurs revendications, même si celles-ci sont déterminantes pour leur vie future.

Excusez ma comparaison, mais j'ai l'impression que pour Hydro, notre voix est un murmure dans un concert « Heavy Métal ». À titre d'exemple, j'ai plusieurs fois demandé que l'on réduise la largeur de la nouvelle ligne qui est de 53 mètres. On me disait que c'était impossible, car trop dangereux pour les arcs électriques, et par conséquent, pour le feu.

Mais quelle ne fût pas ma surprise d'apprendre qu'on réduisait de 53 mètres à 35 mètres la largeur de la nouvelle ligne dans la partie du Mont Hereford. C'est 18 mètres de moins en largeur. Juste sur ma propriété, c'est 5486 m² ou 60000 p², si vous préférez, moins de bois à couper. Pouvez-vous imaginer la quantité d'arbres que cela représente sur tout le trajet de la ligne ?

Et ce sont des pertes permanentes, car il est défendu de planter des arbres de plus de 2,5 mètres sur l'emprise. Je me suis donc empressée de demander la même largeur partout. Madame la présidente a donc posé ma question à la représentante d'Hydro de ma part.

La réponse a été une fin de non-recevoir sous prétexte que c'était un projet pilote, qu'on ne savait pas ce qui pourrait advenir dans les années à venir et que ce serait trop dispendieux de faire des recherches pour l'intégrer dans le projet. Il est très difficile de rester calme devant une ineptie pareille. Pensez-vous sérieusement que les ingénieurs donneraient leur accord s'ils envisageaient des problèmes majeurs ?

Sur le Mont Hereford, il y aura des arbres des deux côtés de la ligne, alors que chez nous, il n'y en a que d'un côté. J'ai vu à maints endroits, des arbres matures très près des lignes, j'ai même pris des photos que vous pouvez consulter dans mon résumé de mémoire.

Une autre de mes préoccupations concerne la remise en état des terrains. Je trouve aberrant qu'Hydro accepte d'ensemencer les terrains publics, mais refuse de le faire pour les terrains privés. Les petits propriétaires seront donc très désavantagés, car s'ils n'ont pas les moyens physiques ou financiers pour le faire, les plantes envahissantes recouvriront rapidement leurs terrains. En 1989, lorsque j'ai acheté mon terrain, la ligne de 450 kV venait à peine d'être terminée et Hydro a ensemencé à ses frais.

En dernier lieu, je m'interroge sérieusement sur la pertinence et la rentabilité de ce projet. Dernièrement, je suis allée dans les états du nord des États-Unis. J'ai constaté que de plus en plus de maisons sont équipées de panneaux solaires ou d'éoliennes. Sur les fermes, il y a souvent des parcelles complètes de panneaux solaires et des éoliennes relativement imposantes. Même chose pour les petites industries. Les états font aussi installer de nouveaux champs d'éoliennes un peu partout sur leur territoire.

Quand on connaît la mentalité américaine, « *Me, Myself and I* », on ne peut que s'inquiéter pour l'avenir de cette ligne. Donald Trump appuie ce projet. Si ce monsieur qui qualifie l'ALÉNA de pire accord signé par les États-Unis, trouve que c'est bien, posez-vous des questions !

La nanotechnologie se développe et les dernières découvertes rendent la technologie obsolète en un temps record de nos jours et les américains le savent. La représentante d'Hydro a avoué que ce n'était pas payant au début, mais que cela le deviendrait dans quelques décennies.

Ne risque-t-il pas d'arriver la même chose qu'à Terre-Neuve ? Quand le contrat a été signé avec Hydro Québec, tout le monde était content, mais maintenant Terre-Neuve essaie par tous les moyens de renégocier mais ça ne fonctionne pas.

Non seulement je ne crois pas à la rentabilité future de ce projet, mais je pense qu'on va laisser un bien triste héritage à nos enfants et petits-enfants. Ils devront payer des millions de dollars pour remettre nos forêts en état si ce projet reste du côté est et ils seront entourés de paysages dévastés parce qu'on économise du côté québécois pour protéger les paysages américains en enfouissant les lignes de leur côté.

Ce serait désolant, mais heureusement, il nous reste le BAPE pour empêcher cette horreur, ou du moins, pour en diminuer les dégâts.

Marie-Thérèse Rodrigue
4540, Chemin Gilbert
Cookshire-Eaton (Québec) JOB 1M0
Téléphone : 819 566-5070
Cellulaire : 819 820-5040



CONDENSÉ

Premièrement, la sagesse serait de ne pas construire cette ligne qui deviendra inutile d'ici quelques décennies à cause des dernières découvertes en nanotechnologie.

Deuxièmement, si malheureusement elle se construit, il faut absolument exiger qu'elle se fasse du côté ouest après Ascot Corner pour protéger des milliers d'acres de forêts d'un envahissement accéléré par le nerprun bourdaine et par conséquent, éviter la destruction d'érablières et de lots à bois adjacents. Car le vent souffle de l'ouest 95 % du temps sur notre territoire.

Il est aussi essentiel que l'emprise de la nouvelle ligne soit de 35 mètres sur toute sa longueur et non pas de 53 mètres partout, sauf sur le Mont Hereford où elle sera de 35 mètres. En diminuant l'emprise de 18 mètres, on sauve des milliers d'arbres qui pourront continuer à capter le CO₂ pour toujours, car si on les coupe, on n'a pas le droit de les remplacer, et on atténue un peu la cicatrice permanente sur le paysage.

Dans 25 ans, je ne serai plus de ce monde, mais en tant que grand-maman, je me soucie de l'avenir des générations futures. Quelle sorte d'héritage va-t-on leur laisser ? Des paysages dévastés, des forêts détruites et des centaines de millions à déboursier pour réparer les dégâts ? C'est ce qui s'est produit avec la construction des porcheries près des rivières et le déboisement des rives des lacs et des cours d'eau. On n'apprend donc jamais de nos erreurs ?

En construisant cette ligne, Hydro Québec bafoue tous les règlements et les lois de la protection de l'environnement auxquelles tous les citoyens sont soumis. Ils traversent le Mont Orford, un très grand marécage, le territoire d'espèces protégées, une tourbière et le Mont Hereford.

Cette ligne contaminera un joyau de notre territoire en ouvrant une brèche de 35 mètres de largeur sur le Mont Hereford. Il est certain à 100 % que celui-ci sera envahi par le nerprun bourdaine d'ici quelques années. L'emprise de la ligne est un vecteur de dispersion des graines de cet arbuste. Ce n'est qu'une question de temps. En 1989, il n'y avait pas de nerprun chez moi, maintenant il est partout. J'espère que vous trouverez une façon d'éviter ce désastre. Ce n'est pas normal qu'une Société d'état soit au-dessus de toutes les lois.

« C'est la grâce que je nous souhaite. Amen »

Marie-Thérèse Rodrigue
4540, Chemin Gilbert
Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
Téléphone : 819 566-5070
Cellulaire : 819 820-5040